Assises de la sécurité routière
du 16 au 19 septembre 2013

Dans la semaine du 16 au 19 septembre, le MEDDE et la Direction des Infrastructures de Transports, ont décidé d'organiser les assises de la sécurité appelées cette année sous un autre nom :

Formation-Action « Ateliers 2013 de la sécurité ».

Ces assises de la sécurité se dérouleront en trois fois et à trois endroits différents :

- **TOULOUSE les 16 et 17septembre 2013**
- **EVREUX les 17 et 18 septembre 2013**
- **LYON les 18 et 19 septembre 2013**

Ces ateliers n'ont qu'un seul objectif :

- Appliquer les pratiques des sociétés d'autoroutes privées par la généralisation du travail isolé,
- réduire tous les moyens afin de pouvoir externaliser et privatiser toutes les missions d'entretien, d'exploitation, travaux sur les infrastructures routières publics
- ceci avec le concours de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) qui fédère l'ensemble des acteurs publics et privés agissant dans le domaine des infrastructures de mobilité et des espaces urbains **:** État, collectivités locales, gestionnaires de réseaux, services techniques, ingénierie privée, entreprises, fournisseurs, associations partenariales, écoles, centres de formation et organismes de recherche.

La sécurité des agents et des usagers sur la route ne concerne pas que les dirigeants des sociétés d'autoroutes et le ministère.
Mais tous les acteurs et principalement les personnels !

L'année dernière à Reims, le ministère avait annulé les assises au dernier moment et refusé de recevoir la CGT et les personnels qui manifestaient et voulaient amener leurs revendications en termes de sécurité et de conception du service public routier.

Cette année, nos revendications n'ont pas changé !
La politique routière n'a pas changé et la sécurité des agents ne fait qu'empirer !
Il suffit par cela de se référer au nombre d'accidents dont certains ont couté la vie de nos camarades !

Nous n'avons pas besoin d'entendre une grande messe nous expliquer que dans la conjoncture actuelle, il faut:

- encore réduire les moyens financiers et humains.
- Faire plus de sécurité avec moins de moyens.
- Adopter des organisations de travail et des méthodes managériales issues du secteur privé.

N'oublions pas que ces assises sont pilotées par les sociétés concessionnaires des autoroutes qui viennent exposer leurs conceptions et leurs organisations de la sécurité.

Pour information, ces entreprises refusent la présence des représentants des personnels pour éviter qu'ils amènent des contradictions ou témoignent de la réalité.

Lors des assises de Nantes, nous avions invité des camarades d'une de ces entreprises à participer au rassemblement et à l'audience avec la DGITM. Le camarade avait expliqué qu'il ne savait pas ce que voulait dire le mot « usager » et que la seule culture de l'entreprise, c'était le « client et la rentabilité », la sécurité passant au second plan**.**

Pour la CGT, la conception de la sécurité et du service public est toute autre !

Pour le SNPTRI, le SNOPA et la Fédération CGT Equipement Environnement, la sécurité des usagers et des agents passe par une gestion strictement publique qui échappe à toute notion de profit et de rentabilité.

Pour cela, il faut :

- Le réseau routier redevienne un véritable service public au service des usagers et non des clients comme le conçoive les sociétés d'autoroutes
- L'ensemble du réseau national revienne dans le giron de l'Etat et pour cela soit entretenu et exploité par le ministère en charge des transports et des infrastructures et ses services déconcentrés
- Une véritable politique au service de l'usager et du contribuable avec des moyens financiers et humains qui permette d'assurer des missions en toute sécurité pour les agents
- Les missions soient assurées par des agents publics sous statut (fonctionnaires et OPA) afin de garantir l'impartialité et sortir de la logique de rentabilité et de profit immédiat imposé par les sociétés d'autoroutes et les entreprises prestataires de service. Le profit des sociétés a un cout exorbitant pour le contribuable et l'usager.
- Un cadrage national du MEDDE avec une organisation homogène sur tout le territoire.
- La création de parcs dans les DIR afin d'assurer les missions d'appui (atelier, gestion des stocks, mutualisation des moyens d'exploitation…)
- La création d'une filière spécifique réseaux et infrastructures dans la fonction publique territoriale.

La sécurité des agents passe par un changement radical de politique avec des moyens financiers et humains !

La politique routière et la sécurité ne concerne pas que les agents des DIR, nous sommes tous concernés !

Invitons-nous aux assises de la sécurité routière !

Le SNPTRI, le SNOPA et la Fédération CGT Equipement Environnement appellent l'ensemble des sections, tous les camarades des DIR, des DIRM, de VNF, transférés dans les conseils généraux ou régionaux à porter ces revendications et à participer activement à ces assises de la sécurité routière.

Imposons notre conception du service public !

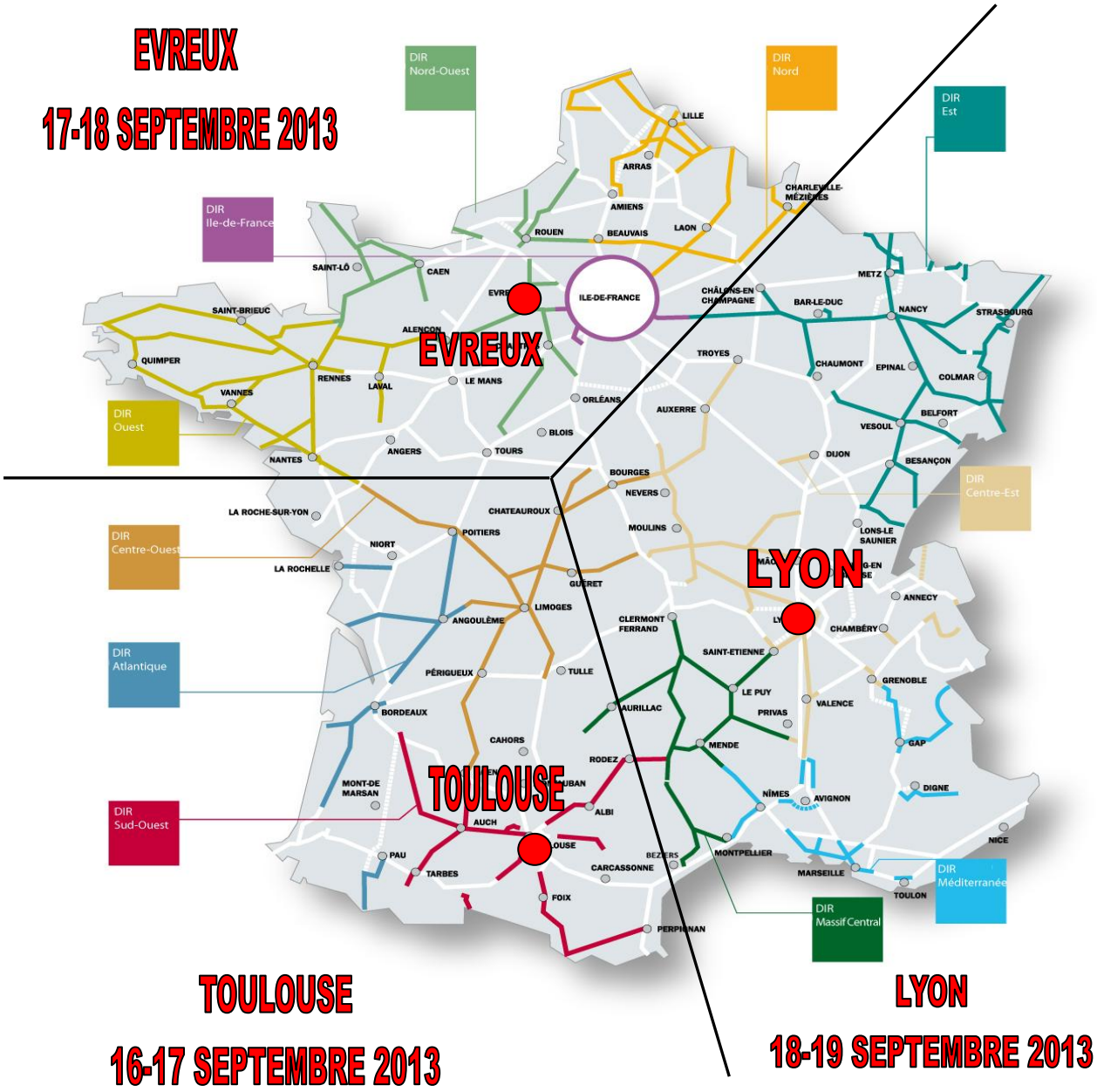

Soyons tous à l'offensive dans les actions prochaines pour contrer la stratégie du Ministère

Les premières assises auront lieu à Toulouse.
Soyons nombreux dès le premier jour, le 16 septembre.
Imposons notre présence.
Portons nos revendications !

Dès maintenant, organisons des réunions régionales des sections ainsi que des Unions Fédérales DIR pour organiser des rassemblements et manifestations.

Les camarades des DIR doivent s'inscrire rapidement auprès de leur administration pour participer aux assises.

Organisons dès maintenant, les transports pour se rendre nombreux à ces rassemblements.

Un danger omniprésent sur les routes :

L'AMIANTE !

Le Ministère vient de reconnaitre la présence d'amiante dans les enrobés bitumineux.

Protégeons notre santé !

- Interpellons les CHSCT des DIR et des conseils généraux pour l'identification du réseau amianté
- Exigeons le suivi médical des agents actifs et retraités ;
- Demandons réparation du préjudice subi avec un départ anticipé et une retraite bonifiée.

Une autre mascarade !
LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE DENEIGEMENT

L'IDDRIM et le MEDDE organisent a Andorre à la mi-février 2014 les championnats du monde de déneigement, auxquels participeront en ce qui concerne la France des agents des DIR, des agents des conseils généraux et peut être des agents communaux ainsi que des salariés du secteur privé.
Des sélections vont ou s'effectuent par collectivité.
Ainsi pour les DIR des sélections se font pour chacune d'elle, par exemple à la DIR Nord c'était le 25 juin pour cela il a été dépensé **400 000 € pour rénover une piste d'aviation auquel il faut ajouter l'ensemble des frais de missions pour les agents participants.**

COMBIEN CELA VA COUTER POUR L'ENSEMBLE DES DIR ?

ET DIRE QUE L'ON NOUS RABACHE A LONGUEUR DE JOURNEE QU'IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR LE SERVICE PUBLIC, LES EMPLOIS, LES REMUNERATIONS, LE MATERIEL, LA SECURITE !!!!

ENFIN CERISE SUR LE GATEAU, CES EPREUVES DOIVENT SE DEROULER AVEC UN CHAUFFEUR PAR ENGIN DE DENEIGEMENT ET CE MALGRE LA RECOMMANDATION DU CCHS

Suite aux sélections locales il en sera organisé une autre nationale à Blois courant septembre 2013.

LE TOUT EN PERIODE DE CRISE ET AUX FRAIS DES CONTRIBUABLES !!
NOUS DEMANDONS AUX SECTIONS DE NOUS FAIRE CONNAITRE SI LA MEME DEMARCHE EST ACTIVEE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

IL EST EVIDENT QUE CELA DOIT ETRE L'OCCASION DE MENER DES ACTIONS.
ASSEZ DE BALIVERNES !

NOUS NE POUVONS PAS ENVISAGER QUE CES CHAMPIONNATS DU MONDE PUISSENT SE TENIR !

En effet comment accepter les manques de moyens dans les services qu'ils soient de l'Etat ou des collectivités ?

Mobilisons nous pour notre sécurité et celles des usagers

Participons massivement au rassemblements
lors des assises de la sécurité
à Toulouse, Lyon et Evreux du 16 au 19 septembre 2013

Défendons notre conception du service public